

Les institutions d'enseignement du droit : passé, présent, futur

Actes du congrès annuel de l'Association des professeurs de droit du Québec — 1999. Présentation

Michelle Giroux

Volume 30, numéro 3, 1999–2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027709ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027709ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Giroux, M. (1999). Les institutions d'enseignement du droit : passé, présent, futur : actes du congrès annuel de l'Association des professeurs de droit du Québec — 1999. Présentation. *Revue générale de droit*, 30(3), 423–424. <https://doi.org/10.7202/1027709ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

ACTES DU CONGRÈS DE L'APDQ — 1999

Les institutions d'enseignement du droit : passé, présent, futur

Actes du congrès annuel de l'Association des professeurs de droit du Québec¹ — 1999

PRÉSENTATION

Le Congrès annuel de l'APDQ s'est tenu du 16 au 18 avril 1999, à l'Hôtel du Lac Carling. C'était le dernier congrès du millénaire, mais aussi l'occasion de souligner le 35^e anniversaire de la création de l'APDQ. C'est pourquoi différents sujets ont été abordés à la fois avec une perspective historique et un regard vers l'avenir, sous le thème général « Les institutions d'enseignement du droit : passé, présent, futur ».

Les activités scientifiques du Congrès ont débuté par une matinée de réflexion historique : « D'hier à aujourd'hui, les métamorphoses dans les institutions d'enseignement du droit ».

Le professeur Jean Goulet, de la Faculté de droit de l'Université Laval, a fait une présentation enrichissante sur la naissance de l'enseignement universitaire du droit, tandis que le professeur Jean Melanson, de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, nous a très utilement rafraîchi la mémoire sur l'histoire de l'APDQ.

Par la suite, la professeure Claude Thomasset, du Département des sciences juridiques de l'UQAM a traité, dans une perspective historique, de l'impact des profils professionnels sur la formation juridique et M^e Marie-Claire

1. Ci-après, APDQ. Conformément à l'article 2 de sa constitution, l'Association représente les professeures et les professeurs de droit de carrière du Québec, d'Ottawa et de Moncton. Elle a pour buts d'assurer le progrès de l'enseignement du droit, l'évolution de la discipline juridique et la défense des intérêts de ses membres.

Chouinard, vice-présidente à la FNEEQ, a terminé l'avant-midi en traitant de l'évolution de la présence des chargés de cours dans nos institutions d'enseignement.

En après-midi, trois conférences, tout aussi éclairantes que passionnées, ont été présentées sur le thème « Le professeur de droit et la communauté ». Pierre Noreau, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal a parlé des « fonctions sociales du droit et du rôle public du juriste universitaire », Julie Miville-Dechêne, journaliste à Radio-Canada, nous a fait part de son expérience avec les professeurs de droit et les médias, tandis que le professeur Pierre Foucher, de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, a traité du professeur de droit et des débats de société.

La séance de clôture a donné lieu à une discussion riche et stimulante sur « L'avenir des institutions d'enseignement du droit : continuité ou (r)évolution? » entre les professeurs Jean-Guy Belley, alors professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, maintenant de l'Université McGill, et le professeur Daniel Jutras, de la Faculté de droit de l'Université McGill.

Les séances étaient présidées tour à tour par le professeur Michel Morin de la Section de droit civil à l'Université d'Ottawa, par Lucie Laflamme, professeure et directrice du diplôme de droit notarial à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, par Marie-Claude Prémont, professeure à la Faculté de droit de l'Université McGill et par John Manwaring, professeur au programme français de la Section de common law de l'Université d'Ottawa.

Quatre des présentations de cette journée ont été réunies dans le présent numéro de la *Revue générale de droit*. Il s'agit des textes de Jean Goulet, de Jean Melanson, de Claude Thomasset et de Jean-Guy Belley. Leur lecture prolongera la réflexion générée par ce 35^e Congrès de l'APDQ.

Michelle Giroux
Faculté de droit, Section de droit civil
Université d'Ottawa
57, Louis Pasteur, bureau 207, C.P. 450, succ. « A »
OTTAWA (Ontario) K1N 6N5
Tél. : (613) 562-5233
Télec. : (613) 562-5121
Courriel : mgiroux@uottawa.ca